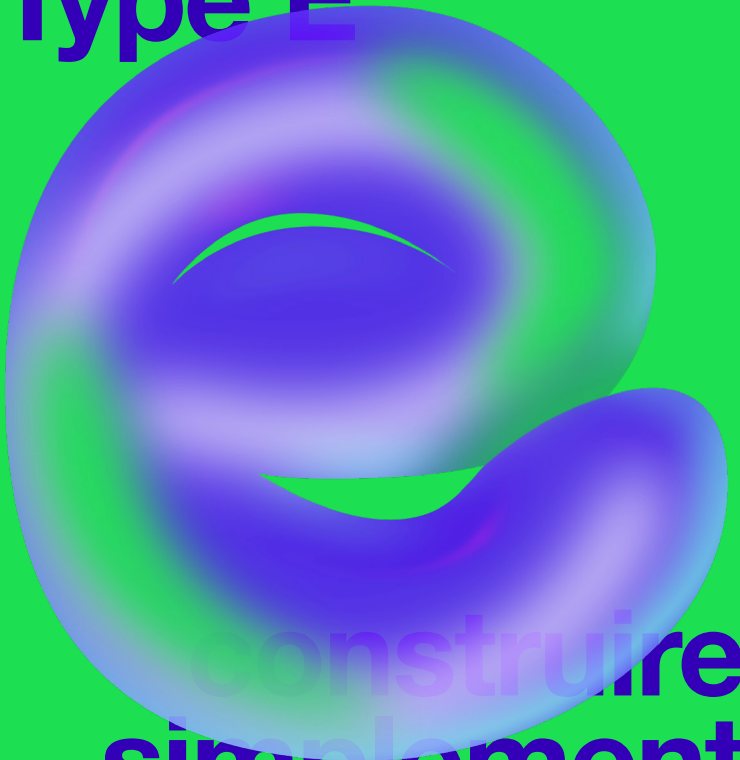
Bâtiment Type E



construire
simplement
et mieux

Le type de bâtiment E offre des possibilités de construire de manière durable, en préservant les ressources et à moindre coût grâce à une conception innovante, en permettant de s'écarter des normes qui ne sont pas strictement nécessaires.

Les normes techniques actuelles ne nous permettent pas d´atteindre les objectifs climatiques.

Actuellement, il existe de plus en plus de règles, de normes, de prescriptions, de standards et d'exigences surdimensionnées, dont beaucoup relèvent du confort et non de la sécurité. C'est pourquoi les coûts de construction augmentent. Les prix des terrains, les coûts des matériaux, de l'élimination des déchets, de l'énergie, de la main-d'oeuvre et des loyers augmentent également, tout comme la consommation des ressources.

La construction doit être simplifiée. Un changement s'impose, afin de permettre d'avantage de liberté pour des concepts d'aménagement innovants.

Nous recherchons :

Projets pilotes innovants d‘investisseurs.ses

Quick wins

Des acteurs engagés qui facilitent la mise en œuvre des initiatives politiques

Conventions d’utilisation

Exemples de cas concrets

Jalons importants

Août 2026. La SIA Suisse lance le projet « Construire autrement », qui vise dans un premier temps à identifier les obstacles qui font souvent échouer les projets de transformation et les initiatives de construction expérimentale. Il s'agit également de présenter des solutions déjà mises en œuvre qui ont été approuvées à titre dérogatoire par rapport aux réglementations.

19.06.2026. Motion 26.4043 à l'attention du Conseil fédéral : Projets pilotes juridiquement sûrs pour la construction simple (type de bâtiment E). Déposée par la conseillère aux États Andrea Gmür. Discussion et votation lors de la session parlementaire en septembre 2026.

11.03.26. Événement, Einfach besser bauen, Bâle. Appel et présentation d'études de cas qui peuvent être résolues simplement avec le type de bâtiment E. FAS + SIA, sections baloises

19.01.2026. Postulat 160. Introduction du «Type de Bâtiment E » pour la ville de Lucerne. Proposition déposée par Luzi Andreas Meyer, conseiller municipal. Déclarée de grande importance lors de la séance du conseil du 25.06.2026.

26.09.25. Canton de Zurich. Consultation pour faciliter et simplifier la construction dans l'existant.

27.02.25. Événement, Einfach besser bauen, Zurich. Appel et présentation d'études de cas qui peuvent être résolues simplement avec le type de bâtiment E. FAS section zurichoise + KZPV (Conférence des associations d'urbanisme zurichoises)

26.04.24. SIA Suisse, l'assemblée des délégués adopte la proposition : « Il convient d'élaborer les bases d'une fiche technique et d'une norme relative aux transformations ainsi qu'à la construction simplifiée et expérimentale, dans le but de les publier d'ici cinq ans. »

Réglementations

Distinction entre les normes de confort et les normes de sécurité afin de simplifier la construction sur le plan technique et structurel.
Les normes assorties de préambules généraux facilitent la mise en œuvre (par exemple : il n'y a pas de défaut de conception ou d'exécution lorsque les normes techniques de confort ne sont pas respectées).
Les dérogations aux normes sont définies dans des accords entre le maître d'ouvrage et les concepteurs sous la désignation « Type de Bâtiment E ».
Les conditions d'utilisation fixent les objectifs à atteindre (culture architecturale, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie circulaire, loyers modérés, etc.).

Exemple normes

Aspects liés au confort

- Besoins en surface
- Période d'amortissement
- Protection contre le bruit
- Acoustique des pièces
- Renouvellement d'air
- Température ambiante
- Largeur des places de stationnement
- Fissures capillaires

Aspects liés à l'introduction de nouveaux matériaux bas carbone éprouvés

Aspects liés à la sécurité

- Capacité portante
- Protection contre les séismes
- Protection contre les chutes
- Protection contre l'incendie

www.gebaeudetyp-e.ch/fr
kontakt@gebaeudetyp-e.ch
FAS Romandie, SIA Fribourg, Architectes pour le climat
presidence@fas-romandie.ch
Octobre 2026